Gestion collective des déchets dans le Val d'Amboise (37)

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Groupement des Entreprises du Val d'Amboise
Phénix / ZI les Pojeaux
BP 215
www.geida.com

OPTIGEDE
Administrateur
ADEME
administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, COLLECTE DES DECHETS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le GEIDA est un groupement d'entreprises qui sont situées sur 9 communes du Val d'Amboise et plus spécifiquement sur 2 zones d'activités :

- La zone d'activités la « Boitardière » (Amboise)
- et Pocé/Cisse-Nazelles-Négron.

En consultant ses adhérents, le GEIDA a fait le constat que les entreprises n'avaient parfois **pas les ressources**, ni **les moyens** pour **négocier avec leur(s) prestataire(s), leur(s) contrat(s) pour la gestion des déchets**.

Après avoir réalisé une première étude, il est apparu qu'en se regroupant des solutions existaient.

In-fine les bénéfices cumulés (environnementaux, économiques et sociaux) pouvaient être plus importants que la somme des bénéfices que chaque entreprise pourrait réaliser seule.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

La consultation initiale a permis de faire ressortir un besoin commun d'optimiser la gestion des déchets industriels banals avec comme objectifs :

- de mettre les entreprises en **conformité avec la réglementation** de 2002 (qui ne permet d'envoyer en décharge que les déchets ultimes),

- de **limiter les impacts** sur l'environnement,
- **d'optimiser les coûts** et permettre aux petites structures (PME-PMI) d'accéder aux mêmes services que les grandes. Ces dernières disposent de services achats qui avaient déjà cherché à optimiser ce poste de dépenses

Résultats quantitatifs:

- L'opération a permis de réduire de **82% la quantité des déchets ultimes envoyés en décharge**. En 2006, 1 380 tonnes de DIB étaient collectées et envoyées en centre de tri contre 160 tonnes avant le démarrage de l'opération.
- 40 contrats ont été signés par des entreprises adhérentes avec des prestataires et 22 d'entre elles, avaient au moins un flux collecté au travers du dispositif après la mise en place du dispositif.
- Les adhérents ont obtenu des **tarifs plus compétitifs** (compte tenu du gisement) et **ont ainsi pu réduire de 20%** en moyenne leurs factures.

Résultats qualitatifs :

- Sous l'angle environnemental : le projet a **réduit les impacts de gaz à effet de serre (GES) grâce à la mutualisation des collectes** et au choix de prestataires situées à proximité des zones d'activités. Plus de **1 000 tonnes de déchets** qui jusque-là partaient en décharge **ont pu être valorisées**.
- Sous l'angle sociétal : le déploiement de la démarche sur les zones d'activités encadrées par le GEIDA a permis de créer un **lien social entre les entreprises adhérentes** et les prestataires sélectionnés, eux-mêmes présents sur des zones voisines.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Le projet a été mis en place en quelques mois :

- Avril-mai 2002 : La démarche est présentée aux adhérents en plénière. Elle aboutit à la création de la commission environnement du GEIDA. Dans la foulée, le groupement collecte les données sur les gisements dans les entreprises et les synthétise dans un rapport : quantité, devenir, respect ou non de la réglementation, ...
- Juin 2002 : Le comité de pilotage fait le choix des collectes à mettre en place et rédige l'appel d'offres qui est ensuite envoyé aux prestataires.
- Juillet 2002 : Le comité de pilotage est en mesure de présenter aux adhérents les collectes qui seront mises en place et de notifier les prestataires retenus.
- Août 2002 : Le comité de pilotage rédige le rapport final qui est envoyé au GEIDA, à la CCI 37 et l'ADEME. Parallèlement les premiers contrats sont signés entre les prestataires et les entreprises.

Année principale de réalisation:

2001

Moyens humains :

Les moyens humains ont été apportés par la Chambre de Commerce de Touraine et par l'ACREDE.

Aucun recrutement n’a été réalisé spécifiquement pour l’opération.

Moyens financiers :

L'étude initiale a pu être menée grâce aux adhésions annuelles mais aussi grâce à une subvention de l’ADEME (15 000 € + 13 000 €) et aux partenariats établis avec l’ACREDE et la CCI de Touraine. Pour le fonctionnement de l’opération, le GEIDA fonctionne avec un budget annuel de 6 000 € qui inclut, entre autre l'action sur les déchets.

Pour chaque entreprise qui signait avec un prestataire dans le cadre de l'opération, 50 € étaient reversés par contrat à l'association.

Moyens techniques :

La démarche de gestion collective s'est matérialisée au travers :

- d'une convention cadre entre le GEIDA et les prestataires. Celle-ci fixait les modalités de la prestation,
- d'un contrat commercial entre les prestataires et chaque membre participant.
- Il n'y a pas eu d'achat en commun de contenants. C'est l’adhérent qui loue le matériel lorsque cela est nécessaire.

Partenaires moblisés :

Deux partenaires sont intervenus en support du GEIDA pour cette opération.

- L'ACREDE (Association Centre pour la revalorisation environnementale de l'entreprise)
- La CCI de Touraine via son pôle réseau.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Il s'agit d'une démarche volontariste et collective, sur une longue durée qui a permis d'aboutir dans un délai très court à des résultats concrets pour les entreprises. Le plan d'action semble applicable à d'autres zones d'activités.

Difficultés rencontrées :

- La participation des plus grosses entreprises adhérentes au GEIDA (NCR, Pfizer, Lestra Sport, Phenix Métal, ...) a permis d'atteindre une masse non négligeable et ainsi de négocier des prix avec les prestataires.
- Au-delà des aspects financiers, le climat propice et la culture du collectif au sein du GEIDA a abouti, pour ce projet, à la création d'une commission environnement dont l'action va maintenant au-delà du sujet des déchets.

Recommandations éventuelles:

- Il est nécessaire de développer une culture du collectif. C'est ce que fait le GEIDA à travers ces réunions plénières et ses commissions. Une fois que les entreprises ont mené collectivement des premières opérations, il est plus facile de monter des opérations plus complexes comme la

gestion des déchets.
- Le groupement recommande que le groupe d'individus qui porte le projet soit suffisamment nombreux pour relayer l'action à l'ensemble des membres.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.